

Basse-Zorn

www.cc-basse-zorn.fr

Bulletin d'information | Numéro 46 | Décembre 2021



Bienvenue aux nouveaux élus du
Conseil Intercommunal des Jeunes !

Ateliers seniors : prenez soin de vous !



Un espace de vie

Basse-Zorn
Communauté de communes



Imprimé sur
papier recyclé nature

Retrouvez-nous sur Facebook :
www.facebook.com/ccbassezorn





La Maison des Services

Horaires d'ouverture
de la Maison des Services :

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Président et Vice-Présidents :
accueil sur rendez-vous.

SOMMAIRE

- p.2 Édito
- p. 3 Présentation
- p. 4 à 7 Vie communautaire
- p. 8 à 10 Environnement
- p. 11-12 Économie
- p. 12 Travaux
- p. 13-14 Sécurité routière
- p. 14-15 Aide à la personne
- p. 16-17 Jeunesse
- p. 18 à 20 Culture & Tourisme



Bulletin d'information
de la Communauté
de communes
de la Basse-Zorn

Basse-Zorn
Communauté de communes

34, rue de la Wantzenau 67720 HOERDT
03 90 64 25 50
www.cc-basse-zorn.fr
info@cc-basse-zorn.fr

Directeur de la publication : Denis Riedinger
Comité de rédaction : Commission Communication
Crédits Photos : Communauté de communes de la
Basse-Zorn - AJBZ - Madeos - SMITOM - CeA -
Freepik - Groupes folkloriques Gries- Kurtzenhouse
et Geudertheim - Bernard Meyer

Réalisation, impression : Pointillés 03 88 81 10 47
Imprimé sur papier recyclé
ISSN 1638-4180 - Dépôt légal : décembre 2021

Chers habitants et entrepreneurs de la Basse-Zorn, j'espère vous trouver en bonne santé, alors que la crise sanitaire n'a pas dit son dernier mot, en dépit des efforts déployés et des campagnes de vaccination qui se succèdent.

En cette période plutôt contrainte, les projets de la Basse-Zorn avancent : en parcourant le présent numéro, vous en aurez un aperçu.

De multiples dossiers structurants ont progressé de façon significative cette année, touchant au développement économique, à l'environnement, à la voirie et aux réseaux, au lien social, à la jeunesse, à l'enseignement, à la culture et à la mutualisation.

Les actions de la Communauté de communes concernent tous les âges de la vie, avec les semaines d'immersion en alsacien, le renouvellement du Conseil intercommunal des jeunes, des animations variées en direction des jeunes, la décision récente de prise de la compétence « école de musique intercommunale », qui va ouvrir de nouvelles perspectives pour les mélomanes jeunes et adultes et la mise en place d'un riche programme d'actions à destination des seniors et des aidants.

Sur le plan des travaux de voirie et de réseaux, la Communauté de communes est fière de présenter un patrimoine routier en excellent état, assorti chaque année d'un ambitieux plan de renouvellement et d'entretien. Il suffit de circuler au quotidien dans nos communes pour s'en convaincre.

En matière d'environnement, la récente approbation d'un nouveau programme local de prévention des déchets nous conduit à affirmer des objectifs ambitieux à travers un riche plan d'actions qui nous mènera en 2026.

Enfin, parce que la qualité de vie passe aussi par le contact avec la nature, nous vous invitons à prendre part aux prochaines balades-nature et aussi à parcourir à pied, à vélo ou à VTT, et pourquoi pas sous la neige, nos si beaux circuits-découverte.

Au niveau des données chiffrées, nos finances, saines, restent un atout essentiel pour la concrétisation de nos projets et le développement de nouvelles actions, en lien avec la mise en œuvre de notre projet de territoire « Basse-Zorn 2030 ».

Comme vous le constaterez en parcourant ce nouveau numéro, nous déployons de multiples projets, en mobilisant conjointement l'équipe des élus et des services communautaires et en développant des partenariats originaux, afin de mettre en valeur la situation et le potentiel exceptionnels de notre territoire, à l'interface de l'Eurométropole et du secteur de Haguenau.

A toutes et à tous je souhaite une lecture instructive et de très belles fêtes de fin d'année auprès de ceux qui vous sont chers.

Glecklich's mej's
an scheni Winächte
Denis Riedinger



Jacky NOLETTA

Premier adjoint au Maire de Gries et deuxième vice-président de la Communauté de communes de la Basse-Zorn en charge du développement économique, du tourisme et de la mutualisation des moyens.

Elu conseiller municipal en 1995, puis adjoint au Maire à partir de 2001, Jacky NOLETTA est tout d'abord chargé de l'urbanisme et de l'environnement avant de s'occuper des travaux, de la voirie et de la sécurité. Il a su mettre à profit ses compétences multiples, notamment en termes d'aménagement et de fleurissement du village. La commune s'est d'ailleurs vu décerner une première fleur puis une deuxième fleur par le jury régional des villes et villages fleuris. Nombre des équipements de bâtiments communaux ont pu être rénovés grâce à ses talents.

En 2020, élu premier adjoint, une délégation de fonction générale lui a été attribuée et plus particulièrement dans les domaines tels que le patrimoine, les travaux et bâtiments publics, les espaces verts et la forêt, l'environnement et le développement durable.

Impliqué depuis 26 ans dans la vie communale, Jacky NOLETTA œuvre dans l'intérêt de la collectivité et apporte toute son expérience pour la réalisation des projets communaux.

Selon le souhait du maire de Gries, Eric HOFFSTETTER, Jacky NOLETTA occupe le poste de vice-président à la Communauté de communes.



En charge du développement économique de la Communauté de communes de la Basse-Zorn, à l'aune du projet de territoire 2030, il est face à un véritable enjeu avec la reconversion du site de l'EPSAN en zone d'activités qui se veut exemplaire sur le plan des activités accueillies, de la préservation du cadre paysager et du patrimoine bâti du site historique.

Le développement de l'attractivité touristique de la Basse-Zorn, autour de la nature et du cheval, est également un enjeu important du mandat en cours.

Un autre enjeu majeur est de poursuivre la mutualisation (projet enclenché lors du précédent mandat), qui s'inscrit pleinement dans le projet de territoire dont le maître mot est « ensemble ».

Jacky NOLETTA a à cœur de relever ces différents défis pour transmettre aux générations futures un territoire où il fait bon vivre ensemble.



Jacky NOLETTA, Vice-Président (à gauche) et Denis RIEDINGER (à sa droite) lors de la démonstration d'une balayeuse



Les vœux de fin d'année du député

Pour la quatrième année déjà, je vous écris à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette année encore, je veux vous apporter un message d'espoir et de fraternité car devant l'adversité, nous avons tous été solidaires : citoyens, responsables d'associations, chefs d'entreprises et élus.

La santé : un bien commun de première nécessité

Nous avons fait face au virus, et nous étions tous fragiles. Les soignants ont été au rendez-vous, les citoyens ont pris cette crise à bras le corps. L'Assemblée nationale, en votant le Ségur de la santé s'est engagée pour la modernisation de notre système de santé, l'amélioration du quotidien des soignants et la prise en charge des patients. Mais soyons sur nos gardes, nous devons continuer à appliquer les gestes barrières.

Le retour de l'État protecteur

Après de longues années d'austérité, les députés de la majorité présidentielle et le gouvernement, depuis 2017, ont appliqué notre résolution : Libérer la France et protéger les Français.

L'augmentation du pouvoir d'achat et le reste à charge zéro, le plan 1 jeune-1 solution et le Quoiqu'il-en-coûte sont des exemples de la protection restaurée dont bénéficient les Français. Nous en voyons bien le résultat dans notre 9^{ème} Circonscription du Bas-Rhin, l'économie se porte bien et le taux de chômage est à 5.1% (8.1% au niveau national).

Nous avons assuré les ressources de nos communes et leurs investissements pour le bien de tous.

Fêtes de fin d'année

Nous nous réunissons en famille et avec nos amis à l'occasion des fêtes de Noël et de la Saint Sylvestre.

Profitons de cette trêve, plaçons là notre volonté commune de laisser à nos enfants un monde apaisé, écologique et responsable.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, d'excellentes fêtes de fin d'année.



Que 2022 soit une année d'espoir, de projets, de partage, de solidarité, de tolérance, de mieux vivre pour celles et ceux qui se retrouvent parfois sur le bord du chemin, une année où le bonheur tiendra une place de choix dans vos vies et bien sûr la santé.

A scheni Wihnächte un a güeti Rutsch ins Nejes Johr

Avec mon équipe, nous sommes à vos côtés.

Vincent THIÉBAUT
Député de la 9^{ème} Circonscription du Bas-Rhin

Canton de BRUMATH : vos Conseillers d'Alsace à votre écoute !



Depuis le 1^{er} janvier 2021, les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin forment la Collectivité européenne d'Alsace, une structure unique en France. La Collectivité européenne d'Alsace est présidée par Frédéric Bierry.

La nouvelle collectivité regroupe près de 2 millions d'habitants, dispose d'un budget de près de 2 milliards d'euros, dont près de 300 millions en investissement.

Nous voulons renforcer l'efficacité des politiques publiques ainsi que l'attractivité de notre territoire.

La collectivité exerce des compétences aussi variées que la famille, la petite enfance, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap.

Elle a en charge l'insertion, le RSA, l'emploi, les collèges, mais aussi l'environnement, les 6500 kms de routes et 2500 kms d'itinéraires cyclables, l'aménagement et le développement du territoire, ou encore l'habitat.

Elle bénéficie également, grâce à la loi Alsace du 2 août 2019, de compétences spécifiques, de nature à répondre aux caractéristiques de l'Alsace : la promotion du tourisme et du bilinguisme, la coopération transfrontalière avec l'Allemagne et la Suisse, et la création d'un conseil de développement.

Elle s'est vue attribuer le transfert de 300 kilomètres de routes et autoroutes non concédées, et aura aussi la capacité à instaurer un mécanisme de régulation du trafic poids lourds à l'échelle de l'Alsace.

L'année 2022 sera celle où nous allons déployer concrètement ces nouvelles missions.

Nous sommes sur tous les fronts depuis la création de Collectivité européenne d'Alsace.

Depuis sa création, la Collectivité européenne d'Alsace s'est structurée de manière à initier et mettre en œuvre des actions qui vont au-delà de son champ de compétence :

- le Plan de rebond de 330 M€ pour soutenir l'économie alsacienne, mais aussi les acteurs de la culture et de la santé ;
- le Service public alsacien, pour rendre aux Alsaciens un service public de qualité plus proche, plus simple et plus efficace, afin de ne laisser personne au bord du chemin ;
- le « Tour d'Alsace en 80 jours » pour retisser le lien démocratique avec les citoyens.

Toujours à vos côtés, vos élus vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année, et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

E glickliches nejes Johr in Ejch alli.

**Christiane WOLFHUGEL
et Etienne WOLF,**
Conseillers d'Alsace du canton de Brumath.

Les points délibérés en Conseil Communautaire

Le Conseil a entre autres délibéré sur les sujets suivants :

22/06
2021

► **Présentation des rapports annuels relatifs au prix et à la qualité des services publics de l'eau, de l'assainissement et de prévention et de gestion des déchets**

► **Création de deux groupements de commandes relatifs aux contrôles réglementaires et aux marchés d'assurances**

Les prestations entrent dans la démarche de mutualisation et ont pour objectifs :

- les contrôles concernant les légionnelles, la qualité de l'air intérieur et l'amiante,
- le renouvellement d'assurances liées à la responsabilité civile, la protection fonctionnelle et juridique, la flotte automobile, le dommage aux biens et risques annexes.

► **Projet de reconversion de la friche hospitalière de l'EPSAN**

Pour poursuivre le projet, le Conseil a décidé l'acquisition auprès de l'Association Foncière de Hoerdt et de la Commune de Hoerdt de parcelles, représentant une emprise totale de 83,50 ares, à raison d'une valeur de 610 € l'are, pour un montant total de 50.935 €.

► **Mise en place d'un programme d'actions de prévention de la perte d'autonomie en direction des seniors à domicile et convention de partenariat avec la CeA**

À destination des seniors alsaciens de 60 ans et plus résidant à domicile, les actions ont d'ores et déjà commencé et sont détaillées dans la rubrique « Aide à la personne » de cette édition.



Atelier équilibre et santé au naturel, 12 octobre à Gries

20/09
2021

► **Requalification du site de l'EPSAN : vente de terrains à BF3 Parc du Ried**

Les conseillers ont validé à l'unanimité la cession de terrains à la société BF3 PARC DU RIED.

La Communauté de communes a conditionné cette vente à l'obligation de conservation et de réhabilitation de huit bâtiments remarquables du site historique de l'EPSAN.

► **Mise en place d'un programme d'actions d'aide aux aidants et conventions de partenariat avec la CeA et la CARSAT** (plus d'informations dans la rubrique « Aide à la personne » de cette édition)

► **Marché de maîtrise d'œuvre de la restructuration énergétique de la MAPAD La Solidarité**

Sur la base du programme de travaux, le chiffrage réalisé se monte à 1.350.000 € HT.



18/10
2021

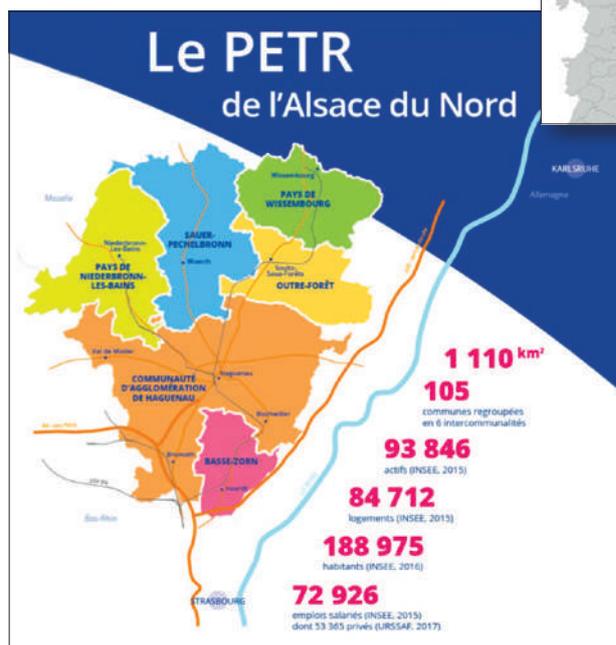
► **Requalification du site de l'EPSAN : délibération complémentaire à celle du 20 septembre 2021 concernant la vente de terrains à BF3 PARC DU RIED**

Il a été précisé la surface, les parcelles vendues et le prix de vente. La cession à la Société BF3 PARC DU RIED de 10,354 ha de terrain se fera au prix définitif de vente de 1.372.315 € HT. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité par les conseillers communautaires.

► **Adoption du Pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE) d'Alsace du Nord**

Coordonné par le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de l'Alsace du Nord, il croise trois orientations stratégiques :

- positionnement et rayonnement,
- attractivité, complémentarité et solidarité,
- transitions énergétiques et écologiques, innovations et opportunités économiques.



22/11
2021

► **Adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2021-2026**

(plus d'informations dans la rubrique « Environnement » de cette édition)



► **Transfert de la compétence**

« École de musique intercommunale »

(plus d'informations dans la rubrique « Culture » de cette édition)



Retrouvez toutes les délibérations sur cc-basse-zorn.fr/deliberations



Fin de mandat pour **Claude KERN**



Denis RIEDINGER, Président (à gauche) et Claude KERN, ancien conseiller communautaire (à droite)

Claude KERN a œuvré 26 années au sein de la Communauté de communes de la Basse-Zorn, à diverses fonctions : conseiller communautaire, Vice-Président et Président.

Il a démissionné au début de l'été de ses mandats de conseiller municipal et communautaire, du fait des règles liées au cumul des mandats (il est sénateur et vient d'être élu conseiller régional).

Lors de la séance du Conseil du 20 septembre, le Président et les élus communautaires l'ont remercié chaleureusement pour son investissement et sa vision pour notre territoire. Claude KERN a mentionné les quatre grands projets qui lui ont particulièrement tenu à cœur et ont marqué ses années d'élu communautaire : la construction de la Maison des Services, l'atelier de jus de pomme à Bietlenheim, la mise en place de la redevance incitative pour les ordures ménagères et la station d'épuration unique de Weyersheim.

Richard VOLTZENLOGEL, Adjoint au Maire de Gries, siège désormais au sein du Conseil de la Basse-Zorn.

Le déploiement du **Très Haut Débit** continue en Basse-Zorn



En savoir plus : www.rosace-fibre.fr

L'année 2021 aura permis la poursuite des ouvertures commerciales du réseau fibre optique de notre territoire.

Le secteur sud de la commune de Hoerd, l'hippodrome, la zone du Birken et la zone industrielle du Ried ont été ouverts à la commercialisation en juillet 2021. Les communes de Kurtzenhouse et Weitbruch sont désormais couvertes en totalité. À la commune de Gries une 3^e phase d'ouverture commerciale a été réalisée au 30 septembre 2021.

La situation sanitaire ne permet pas pour le moment d'organiser des réunions publiques pour informer les entreprises et particuliers sur les modalités d'accès à la fibre.

La Basse-Zorn roule à l'électrique !

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial 2021-2026, la collectivité a fait le choix de renouveler progressivement sa flotte de véhicules en optant pour l'électrique. Depuis cet automne, les agents du Service technique de la Communauté de communes se déplacent en voiture électrique, en remplacement de l'ancien véhicule thermique. Ce nouveau véhicule allie réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la pollution sonore liée au transport et amélioration de la qualité de l'air.



La mutualisation se poursuit à l'échelle intercommunale

Au titre des réalisations de ce début de mandat conduites par Jacky NOLETTA, Vice-Président en charge du développement économique et de la mutualisation des moyens, on peut souligner **la mise en œuvre de groupements de commandes publiques avec des économies d'échelle attendues.**

Exemples de groupements de commande mis en place : marché d'assurances mutualisé, contrôles règlementaires (qualité de l'air, légionellose, amiante). En matière d'assurance, certaines communes ont vu **leurs coûts baisser de 50%**, voire plus, en raison de la renégociation de leurs contrats et de leur intégration dans le groupement de commande.

Concernant les projets à venir, il est étudié **l'acquisition en 2022 d'une balayeuse**, pour permettre l'entretien des caniveaux à l'échelle du territoire de la Communauté de communes, mais aussi **la création d'une école de musique intercommunale.**



Projet de territoire 2030, où en sommes-nous ?



Le projet de territoire avait été adopté en janvier 2020 en séance du Conseil communautaire. **Dix groupes de travail ont ensuite été formés** et ont réunis des élus municipaux et communautaires pour des échanges réguliers durant l'année 2021.

Accompagné par l'ADEUS, agence de développement, les **dix groupes ont travaillé** principalement en visioconférence pour **approfondir et prioriser les actions**. Le comité de pilotage rassemblé le 5 juillet 2021 a **proposé 35 actions à mener prioritairement** à l'horizon 2024, sur les 87 actions mises en avant dans le cadre de ce travail collectif. Des fiches détaillées définissant les modalités (temporalité, moyens humains, coûts, etc.) pour chaque nouvelle action sont en cours de rédaction. En parallèle, certaines actions s'intégrant dans le projet de territoire se construisent déjà. C'est le cas pour la thématique **lien social** avec le recrutement d'une coordinatrice seniors, la mise en place d'ateliers pour les seniors et aidants ainsi que la création d'une école de musique intercommunale, ou encore l'axe **climat-air-énergie** qui intègre l'adoption du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPDMA 2021-2026) et la mise en place de Zones de Non Traitement (ZNT). La thématique **mobilité** a, quant à elle, donné lieu à une étude pour l'élaboration d'un plan global de déplacement.

La Basse-Zorn à l'An Vert est de retour !

DIMANCHE 22 MAI 2022
ESPACE W - WEYERSHEIM

6^e édition

Eco-manifestation
Spectacles
Animations
Ateliers
Restauration

LA BASSE-ZORN A L'AN VERT

La biodiversité commence dans nos jardins !

Plus d'informations à venir sur www.cc-basse-zorn.fr
@ccbassezorn

Basse-Zorn
Communauté de communes

ANIMATION JEUNESSE
BASSE-ZORN

TOUT PUBLIC

En raison de la crise sanitaire, la Communauté de communes a été contrainte de reporter l'éco-manifestation la Basse-Zorn à l'An Vert deux années de suite.

La Communauté de communes a le plaisir de vous donner **rendez-vous le 22 mai 2022** pour la sixième édition de cette éco-manifestation conviviale et festive, dont le thème restera inchangé par rapport à celui présenté pour 2020, à savoir « La biodiversité commence dans nos jardins ! ».



Vers une meilleure valorisation des biodéchets !

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 et la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) du 10 février 2020 fixent de **nouvelles obligations réglementaires**.

Les évolutions concernent la valorisation de nos déchets, notamment la mise en œuvre de l'extension de tri à tous les plastiques dans le bac jaune au 1^{er} janvier 2023 et la **généralisation du tri à la source des déchets organiques** (aussi appelés biodéchets) avant le 1^{er} janvier 2024.

Par ailleurs, le gouvernement a décidé d'augmenter drastiquement le taux de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui s'applique sur les tonnages de déchets valorisés énergétiquement. En 2020, 1 tonne d'ordures ménagères (bac bleu) était taxée 3 €. En 2025, ce montant sera de 15 € la tonne, en plus du coût de l'incinération lui-même (actuellement 40 €/tonne). **La taxe de traitement prélevée par l'Etat va donc être multipliée par 5 d'ici 2025.** Réduire la quantité de déchets que nous produisons est donc nécessaire tant sur le plan environnemental que pour maîtriser les coûts du service déchets.

Pour répondre à ces évolutions réglementaires et financières, la Communauté de communes de la Basse-Zorn a lancé fin 2019 une étude sur son territoire comprenant notamment une analyse fine du contenu de nos poubelles bleues.

Sur le territoire, les biodéchets (gaspillage alimentaire, épluchures, restes de repas...) représentent en moyenne 38 % du contenu de nos bacs bleus, soit 55 kg/habitant/an ! Ces déchets organiques sont aujourd'hui incinérés comme l'ensemble de nos ordures ménagères résiduelles alors qu'ils peuvent devenir de précieuses ressources s'ils sont compostés.



Simple, écologique et économique, le compostage à domicile permet de réduire sa production d'ordures ménagères en valorisant ses déchets de cuisine et de table (biodéchets) en un terreau fertile à utiliser directement au jardin !

Adoptez dès à présent les bons réflexes en achetant votre composteur en bois à assembler (360 litres à 20 € ou 1000 litres à 25 €), ainsi qu'un bioseau et des sacs krafts compostables, sur rendez-vous à la Maison des Services (1 bioseau et un lot de 50 sacs seront fournis pour l'achat d'un composteur).



Pour vous accompagner dans votre démarche de réduction des déchets, la Communauté de communes de la Basse-Zorn vous propose des **formations d'initiation au compostage** avec le concours de l'association La Maison du Compost.

A l'issue de cette session, les participants auront acquis les bases du compostage et pourront bénéficier d'un composteur gratuit (petit modèle, dans la limite d'un composteur par foyer) à venir retirer sur rendez-vous à la Maison des Services.

Plus d'informations : www.cc-basse-zorn.fr ou au 03 90 64 25 50

Micropolluants, je ne jette pas tout à l'égout

Nous utilisons de grandes quantités d'eau pour nos tâches quotidiennes. Toute l'eau utilisée dans une maison doit être évacuée vers un réseau d'assainissement. Cette action permet de dépolluer l'eau avant son rejet vers le milieu naturel. Bien qu'il soit appelé à tort « tout à l'égout », le réseau d'assainissement n'est pas destiné à tout recevoir. Pour assurer son bon fonctionnement chacun de nous peut agir en triant ses déchets.

Il est interdit de jeter les déchets ci-contre dans les WC ou dans le réseau d'eau.



Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

TYPES DE PRODUITS	OÙ LES JETER
Epluchures fruits et légumes	Compostage (ou bacs à couvercle bleu)
Substances chimiques peintures, solvants, diluants et hydrocarbures	Déchèteries
Médicaments	Pharmacie
Huiles et graisses friture, cuisson, huile de vidange	Déchèteries
Objets solides couches, protections hygiéniques, cotons tiges, lingettes, mégots...	Bacs à couvercle bleu

Réduisons nos déchets !



Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Réduire la quantité de déchets que l'on génère est un geste environnemental (économie de ressources et de matières premières épuisables) mais aussi économique (limitation du coût de collecte et de traitement des déchets).

La Loi pour la Transition Énergétique pour une Croissance Verte (2015) fixait un objectif de réduction des quantités de déchets de 10 % en 2020 par rapport à 2010. Pour atteindre cet objectif, la Communauté de communes de la Basse-Zorn a élaboré et mis en œuvre un programme d'actions dédié entre 2015 et 2020 ; le Programme Local de Prévention des Déchets. **Grâce à cet engagement et à vos efforts, l'objectif a été atteint ! Entre 2010 et 2020, les déchets ménagers ont diminué de 81 kg/habitant !** Alors qu'un habitant de la Basse-Zorn produisait 665 kg de déchets par an en 2010 ; il en produit 584 kg en 2020.

Pour atteindre les nouveaux objectifs de réduction des déchets, nous devons encore faire des efforts dans les années à venir en diminuant les déchets de **18 kg par habitant d'ici 2026 !** Pour ce faire, 18 actions seront déployées autour de différentes thématiques : déchets verts, compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, le réemploi, la consommation responsable ou la sensibilisation des scolaires.



Atelier sur le thème du tri sélectif à l'école maternelle de Weyersheim



Atelier sur le thème du compostage à l'école maternelle de Weitbruch

Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) : un moment privilégié de sensibilisation des plus jeunes !

À l'occasion de la SERD qui s'est déroulée fin novembre, l'Ambassadeur de la PRÉVENTION et du tri de la Communauté de communes, Laurent RIEGERT, a proposé des **animations auprès des scolaires et périscolaires** : consigne de tri, compostage, lutte contre le gaspillage...

Sensibiliser les enfants de manière ludique aux enjeux de la préservation des matières premières et de la bonne gestion des déchets permet de les inciter à adopter de manière durable des **comportements favorisant la réduction des déchets**. Ils deviennent eux-mêmes **ambassadeurs des gestes de prévention dans leur quotidien**.

Un geste simple pour réduire ses déchets : le STOP PUB !

En France, près de 700 000 tonnes d'imprimés publicitaires et de courriers non adressés sont distribués chaque année, soit 40 kg de papier par an par foyer ! Pour ceux qui ne lisent pas ces publicités qui inondent les boîtes aux lettres, il existe un moyen très simple de les éviter : adopter l'autocolletant STOP PUB, distribué gratuitement par la Communauté de communes avec votre bulletin intercommunal et disponible dans les mairies et à la Maison des Services.



Recyclage : deux nouvelles filières dans vos déchèteries

Vous pouvez désormais déposer le polystyrène blanc et propre dans vos déchèteries !

Les déchets de polystyrène représentent un volume d'un **demi-bac à ordures ménagères** pour un foyer, pourtant ce type de déchet peut être transformé (calages industriels, panneaux d'isolation...).



Depuis l'automne 2021, à l'initiative du SMITOM Haguenau-Saverne, **une nouvelle filière de valorisation du polystyrène expansé a été mise en place dans les déchèteries du territoire**. Vous pouvez donc déposer, dans une cage mise en place à cet effet dans les **déchèteries** de Geudertheim et Gries, les emballages de protection et cales techniques (de mobilier, d'électroménager, d'appareils de chauffage...), les chutes de panneaux isolants, caissettes, etc. à condition qu'il s'agisse de **polystyrène expansé blanc et propre** !

Collecte des anciens thermomètres à mercure dans les déchèteries

Depuis le mois d'octobre, les **déchèteries** de Geudertheim et Gries disposent d'un **petit bac de collecte pour les thermomètres (ou baromètres) à mercure**. Le mercure est un poison dangereux pour la santé et l'environnement.



Si vous souhaitez vous débarrasser d'un **thermomètre ou baromètre à mercure**, vous êtes invités à **vous présenter au gardien à votre arrivée en déchèterie**. Celui-ci vous expliquera comment procéder pour déposer le thermomètre en respectant les consignes de sécurité.



Bac jaune : le bon geste de tri

Si la qualité du tri s'est nettement améliorée sur le territoire depuis 2016, on peut encore faire mieux ! **Entre janvier et septembre 2021**, 124,5 tonnes de **déchets mal triés ont été collectées dans les bacs jaunes, soit 7 kg par habitant d'erreurs de tri en 9 mois, qui ont entraîné une pénalité de 26.155 € pour la Communauté de communes**. Pour rappel, les erreurs de tri dans le bac jaune sont facturées 210 € à la tonne par le SMITOM Haguenau-Saverne.

Pour ne plus faire d'erreurs, il suffit de savoir que **3 types de déchets peuvent être déposés dans le bac jaune** :

- ▶ papiers, cartons et briques alimentaires,
- ▶ bouteilles et flacons en plastiques,
- ▶ emballages métalliques (boîtes de conserve, barquettes et canettes en aluminium).



Le bon geste : Dans le bac jaune, les déchets sont à déposer en vrac, tous bien séparés les uns des autres pour que les machines du centre de tri puissent dissocier les matières !

- ▶ Je sépare mes déchets les uns des autres,
- ▶ Je ne jette pas mes déchets dans un sac,
- ▶ J'aplatis les bouteilles en plastique dans le sens de la longueur

À JETER ? À RECYCLER ?
 POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI GUIDE DU TRI

Disponible sur App Store | DISPONIBLE SUR Google play | Windows Phone

MÉTAUX
boîtes de conserves, canettes, aérosols, bouteilles alimentaires, petits aluminium

EMBALLAGES PLASTIQUES
bouteilles, flacons, ...



BRIQUES ALIMENTAIRES

PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES, PROSPECTUS, ANNUAIRES...

EMBALLAGES CARTONS
(en cas de grand format, les amener en déchèteries)



Espace emploi

Recruteurs, demandeurs d'emploi... un espace à votre écoute

Recruteurs et demandeurs d'emploi, un Espace Emploi est à votre disposition dans les locaux de la Communauté de communes.

Il vous permet, en tant que recruteur, de diffuser vos offres localement et en tant que personne en recherche d'emploi d'en trouver un, proche de chez vous.

N'hésitez pas à contacter l'Espace Emploi au 03 90 64 25 58.

Les entreprises nouvellement implantées

Geuderthheim

FRAITA SASU, 106 rue du Général de Gaulle, importation, vente en gros et en détail de tous produits non alimentaires et cosmétiques

LC LAURENCE CHARNAY SAS, 10 rue du Général Leclerc, création, confection de vêtements et d'accessoires, sacs, chaussures, chapeaux, bijoux,...

Geuderthheim Z.A.

L.A. BUREAU SAS, 7 rue de l'Industrie, travaux de secrétariat

Gries

MF MOTORS SAS, 94 rue Principale, vente et l'importation de véhicules d'occasions

MyFarmBase SAS, 20 rue des Prés, vente par Internet de matériel d'élevage, de jardinage et de produits liés aux activités d'extérieur et de loisir

PLUMERIA CREATION SARL, 41B rue Principale, vente sur Internet et par correspondance d'objets

Hoerd

JK CONCEPT'EAU SARLU, 23 rue des Erables, tous travaux sanitaires

OPTICAL RESEAUX SERVICES EURL, 2A rue du Temple neu, réseaux de télécommunication

RACHAYA SAS, 12 rue des Bouchers, import et export de tous produits alimentaires et non alimentaires

WAY4MORE SAS, 7 rue de Bietlenheim, activités de conseil, de coaching et de formation

LE CELLIER DE BETTY SAS, 116 rue de la République, caviste

PLACSTAFF SARL, 1 rue du Traîneau, travaux de plâtrerie

KIEFFER MARION SOPHROLOGUE, 3 Rue Leh, sophrologie

Hoerd Parc d'activités du Ried

GROUP AL-C.P.S.E SAS, 6A rue de l'Industrie, assistance et formation en matière de sécurité

GLOBALS DYNAMICXS, 6A rue de l'Industrie, laboratoire d'analyses et de recherches dans le médical et le non médical pour des projets spécifiques civils et militaires

ABC DECO & CO SARL, 9 rue du Travail, décoration intérieure

AGA INTERNATIONAL BUSINESS SARL, 3 rue Ampère, spécialisée dans l'import - export de matériaux tels que les plinthes, sous-couches, seuils de portes

MJ DEMAIN SARL, 14 rue de l'Industrie, dépollution et autres services de gestion des déchets

LA PIECE AUT'OCCASION SASU, 6A rue de l'Industrie, vente de pièces détachées

Hoerd - Zone artisanale

ALSACEPROMAT SASU, 3 rue des Pâiens, commerces de gros et divers produits et location de matériels et utilitaires

Weitbruch

BF MOTORS SARLU, 27 rue Rott, véhicules d'occasion

IDEAL AUTO MOTO SASU, 14 rue Streith, négoce de véhicules neufs et d'occasion

LD BOISSONS SARL, 5A impasse des Roses, négoce de vins, alcools et spiritueux

Weyersheim

DG CONSULTING SARLU, 15 rue de la Forge, activité de conseil dans le domaine du bâtiment

JF STRATEGIE SARL, 18 rue des Cigognes, expert-comptable

W3 FLUIDES SARL, 22 quai de la Zorn, bureau d'étude et de dessin spécialisé dans les fluides et développement de logiciel pour le bâtiment

ANIM CITY SARL, 10 rue des Merles, organisation de foires, salons professionnels et congrès



**Vous représentez
une entreprise et vous venez
de vous installer ?**

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez être référencé dans notre prochain bulletin intercommunal !

info@cc-basse-zorn.fr

Échange avec le Président Frédéric Bierry sur l'avenir de l'Alsace

Dans le cadre de son « Tour d'Alsace en 80 jours », le Président de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), Frédéric Bierry a fait étape sur notre territoire, le mardi 7 décembre dernier.

Cette occasion lui a permis d'échanger, de manière tout à fait informelle, avec une douzaine d'entrepreneurs du territoire sur l'avenir de l'Alsace.

Cette rencontre s'est tenue au sein de l'entreprise BRETZEL BURGARD dans la zone industrielle de Hoerd.





La remise des trophées du Label qualité accueil 2021, organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Alsace Eurométropole en partenariat avec la Communauté de communes de la Basse-Zorn, a eu lieu mardi 19 octobre 2021 à la Maison des Services de la Basse-Zorn.

Des **trophées argent et diamant** ont été attribués aux lauréats de la Basse-Zorn, de quoi valoriser leur **démarche d'amélioration continue** et récompenser la **qualité de leur accueil** sur la durée.

Félicitations aux 5 lauréats de l'édition 2021 :

- la Boucherie-charcuterie Fechter à Weitbruch
- la Boutique du Sommelier à Weitbruch
- Escale Esthetic à Hoerdt
- Hoerdt Optique à Hoerdt
- Bulles d'R à Hoerdt

La cérémonie a été introduite par Madame Sylvie ROEHLI, 1^{ère} Vice-Présidente, qui a également remis les prix conjointement avec Mesdames Caroline MAECHLING (1^{ère} Adjointe au Maire de Hoerdt et Conseillère communautaire) Brigitte STEINMETZ (Adjointe au Maire de Weitbruch), Brigitte RIEHL (Conseillère municipale à Weitbruch et Conseillère communautaire), ceci en présence de plusieurs élus du territoire et des entreprises partenaires de la CCI.



Artisans, commerçants et prestataires de services, rendez-vous l'année prochaine pour participer à l'édition 2022 !

Contact et inscriptions : Sandrine BADJECK
03 90 64 25 58

sandrine-badjeck@cc-basse-zorn.fr



Travaux terminés

► Bietlenheim

Atelier de jus de pommes : aménagement d'une aire de stationnement

► Hoerdt

Lotissement

Hippodrome :

aménagement d'une aire de jeux rue des Haies



► Kurtzenhouse

Rue des Roses : aménagement de la voirie, restructuration du réseau d'éclairage public, enfouissement du réseau télécom et renforcement du réseau d'eau potable

► Weitbruch

Rue de l'Église : aménagement d'une aire de stationnement

Rue Strieth -

Chemin du Birkwald :

aménagement de la voirie, restructuration du réseau d'éclairage public et enfouissement du réseau télécom



► Weyersheim

Lotissement Les Hauts de la Zorn : aménagement de la voirie définitive

Impasse du Stade : aménagement d'une place de retournement

Travaux en cours

► Geudertheim

Rue de la Paix - zone périscolaire : aménagement de voirie

► Gries

Rue de Weitbruch : reprise d'accotement, réalisation d'un mur de soutènement

► Hoerdt

Ried : aménagement écologique et hydraulique 3^e phase

Rue de la Wantzenau - rue Derrière l'Église :

aménagement de places de stationnement

► Kurtzenhouse

Rue du Marais : élargissement de voirie

► Weyersheim

Lotissement Les Hauts de la Zorn : aménagement d'une voie verte entre l'aire de stationnement et la gare

Rue de la Dîme : aménagement des espaces verts et marquage horizontal

Travaux à venir

► Gries

Rue du Stade : aménagement de la voirie, restructuration du réseau d'éclairage public, enfouissement du réseau télécom et renforcement du réseau d'eau potable

Lotissement Galgenstraenge IV : aménagement de la voirie définitive

► Weitbruch

Rue Principale - entre les rues de Brumath et de la Chaux : aménagement de la voirie, restructuration du réseau d'éclairage public, enfouissement du réseau télécom



La zone de rencontre, une zone de circulation partagée

Une zone de rencontre est une section ou un ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers : piétons, vélos, trottinettes, voitures.

Comme le prévoit l'article R110-2 du Code de la route, **les piétons sont prioritaires dans les zones de rencontre** par rapport aux autres véhicules (sauf les tramways). Ils peuvent ainsi circuler librement sur la chaussée, même si des trottoirs existent. Cependant, ils ne doivent pas gêner la circulation des véhicules. Les véhicules motorisés doivent respecter la **limitation de vitesse fixée à 20km/h**.

Comment reconnaître une zone de rencontre ?

Des panneaux de signalisation spécifiques sont implantés à l'entrée et à la sortie de la zone de rencontre.



Zone de rencontre à Weitbruch



Zone de rencontre à Weyersheim

En général, la zone est également aménagée de manière à faire respecter cette limitation de vitesse. Certaines zones de rencontre sont même pourvues d'un marquage au sol spécifique (à Weitbruch, Rue de la Chau) ou d'un revêtement spécial, destinés à les rendre encore plus visibles (à Weyersheim, devant la Mairie).



Où trouve-t-on des zones de rencontre ?

Les zones de rencontre n'existent qu'en agglomération, où on peut les trouver partout. **Leur taille n'étant pas limitée, il peut s'agir d'une rue, d'un ensemble de rues, d'une place, etc.**

Elles se situent principalement dans des zones urbaines, où l'affluence des piétons est particulièrement importante et où la vie locale prime sur la circulation routière. Les meilleurs exemples sont en centre-ville, à proximité des zones commerçantes, dans les zones résidentielles calmes, dans des lieux de correspondance de transports en commun mais aussi dans des rues dépourvues de trottoirs.

Remise des gilets de sécurité

Dans le cadre de la Prévention Routière et dans le prolongement de l'opération lancée en 2014, la Communauté de communes poursuit la distribution de gilets de haute visibilité dans les écoles du territoire.

Ainsi, tous les élèves de CP ont reçu gratuitement des gilets de sécurité pour être mieux vus sur la route et leur permettre de circuler en sécurité à pieds ou à vélo.

Remise des gilets à Gries en présence du Maire, Eric HOFFSTETTER





Parcours de prévention routière en direction des seniors

Depuis le mois de septembre, la Communauté de communes propose de nouveaux ateliers à destination des seniors.

Un parcours prévention routière, composé de **trois modules** de deux heures, a déjà été organisé dans les communes de Hoerd, Bietlenheim et Geudertheim. Au premier semestre 2022, les communes de Weyersheim, Weitbruch, Kurtzenhouse et Gries bénéficieront également de ce parcours.

Au cours des différents modules, les **participants revoient les règles du Code de la route** (nouveaux panneaux de signalisation, circulation dans un rond-point, insertion sur une autoroute, etc.), les **règles de circulation des piétons**, des **vélos**, les **conduites addictives** (alcool, stupéfiants) et ce qu'on appelle les **distracteurs** (téléphone, écouteurs, etc.).

Des cas concrets d'accidents sont aussi évoqués et les séances se terminent par un **questionnaire** qui permet aux participants de **tester leurs connaissances**.



Présentation de Carine SCHINDLER nouvelle coordinatrice seniors de la Basse-Zorn



Souhaitant renforcer ses actions en direction des personnes âgées, la Communauté de communes de la Basse-Zorn a créé un poste de coordinateur seniors dans le cadre d'un appel à projets dont elle a été lauréate et avec le soutien financier de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

Une coordinatrice a été recrutée au mois d'octobre, en la personne de Carine SCHINDLER. Ses missions sont de **coordonner et d'animer** le plan d'**actions de prévention** à destination des seniors de la Basse-Zorn, de **renforcer le lien social**, de **mieux prévenir la perte d'autonomie**, de **favoriser le maintien à domicile** et de **développer l'aide aux aidants**, ceci en lien avec les élus et les différents partenaires.

En rejoignant la Basse-Zorn, Carine SCHINDLER a souhaité relever un nouveau défi, à savoir constituer un échelon de proximité en déclinant une volonté politique forte de développer les services d'aide à la personne. Elle est enthousiaste de pouvoir construire ce projet en Basse-Zorn et reste attentive aux remarques et attentes en matière de prévention à destination des seniors.



N'hésitez pas à la contacter : coordination-seniors@cc-basse-zorn.fr

Prévention de la perte d'autonomie des seniors



Marche nordique à Geudertheim

L'espérance de vie en bonne santé à 65 ans s'établit en moyenne en 2020 à 11 ans. La part des seniors âgés de plus de 65 ans, de l'ordre de 17% en moyenne en Europe en 2000, frôlera les 30 % en 2040 ! En 1998, le monde comptait 390 millions de seniors et le double est prévu en 2025.

Cela pose un défi considérable sur le plan de la santé publique et nous oblige également à repenser les solidarités intergénérationnelles pour relever le défi que représente le vieillissement de la population.

La Communauté de communes de la Basse-Zorn, avec le soutien de la Conférence des Financeurs, a souhaité proposer un **programme d'actions complet** qui a démarré cet automne, afin de **prévenir la perte d'autonomie des seniors** de son territoire.

Sommeil, sophrologie et relaxation, prévention routière, initiation tablette... : retrouvez dans la brochure jointe les dates et les lieux des activités proposées lors du premier semestre 2022.



Carine SCHINDLER, coordinatrice seniors, debout à gauche et Annie SCHNEIDERLIN, naturopathe, debout à droite lors d'un atelier « Equilibre et santé au naturel » à Gries.



Inscription et renseignements :
03 90 64 25 50
coordination-seniors@cc-basse-zorn.fr

Aide aux aidants

S'occuper au quotidien d'un proche dépendant laisse peu d'opportunités aux aidants pour s'occuper d'eux et de leur vie. En lien avec la Conférence des Financeurs, la Communauté de communes de la Basse-Zorn souhaite **apporter un moment de répit aux aidants familiaux** en proposant des ateliers dédiés.

La mise en place de ces ateliers permet de proposer des temps bénéfiques pour l'aidant en offrant des temps de convivialité et d'échanges. Ils permettent également de favoriser le mieux-être grâce à des techniques de relaxation, de respiration et de détente musculaire.

- ▶ **Ateliers de « rigologie »** (remettre de la joie dans le quotidien), cycle de 7 séances : les jeudis, du 3 février au 31 mars à Weitbruch
- ▶ **Sophrologie dans la nature, cycle de 8 séances** : les mercredis, du 4 mai au 22 juin dans la forêt du Waldeck
- ▶ **Journée « Bol d'air »** (une journée pour se relaxer, rire et de détendre) : mercredi 13 avril au moulin de Niefern à Uhrwiller





Arrivée d'un nouvel apprenti à l'Animation Jeunesse

Début novembre, un nouvel animateur est venu renforcer l'équipe en place. Il s'agit d'**Antoine ADRIANO LOEFFLER** que bon nombre de jeunes connaissent déjà puisqu'il était **animateur volontaire** de l'Animation Jeunesse depuis l'été 2019 et qu'il a ensuite été employé sur la base d'un CDD de trois mois pour de **l'animation de rue sur le territoire**, pendant l'été 2021.

Ce jeune adulte, originaire de Wimmenau et ancien étudiant en sports, a dû se plaire en Basse-Zorn puisqu'il a décidé d'effectuer sa reconversion dans le cadre d'un **apprentissage lié au brevet professionnel de la jeunesse**, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), sur la thématique des « loisirs tous publics ».

Il a pris ses fonctions le 2 novembre dernier et il est d'ores et déjà engagé jusqu'au 31 août 2023.



Activités vacances : l'été 2021, une année de reprise



Après un printemps encore une fois décau, l'objet de cette période de vacances était avant tout de renouer avec la jeunesse du territoire.

L'initiative avec les plus grands, de juin à septembre (animations de rue), a également permis une reprise de contact, mais avec un public de jeunes plus âgés (16 à 20 ans).

Nous espérons pouvoir travailler quasiment normalement et c'est en effet ce qu'il s'est passé concernant la programmation estivale avec la reconduction :

- ▶ du **Raid Aventure** en juillet,
- ▶ d'un **programme d'activités à la journée** et à la carte sur juillet et août,
- ▶ de la **soirée « No-Life »** avec nuitée, sur le thème des jeux vidéo,
- ▶ du **séjour transfrontalier** dans le cadre du partenariat PAMINA en août.



Par ailleurs, de nouvelles pistes ont été explorées en matière d'activités grâce aux structures locales :

- ▶ un **partenariat avec huit associations sportives du territoire**,
- ▶ un **cycle de théâtre d'improvisation** avec la section théâtre du Centre Culturel de Hoerd.

La réalisation estivale est une belle fierté pour l'équipe. Elle a permis de renouer le contact avec bon nombre de jeunes du territoire de tous âges, d'explorer des initiatives à réitérer mais aussi de retrouver des standards très appréciés des jeunes.

Vacances d'hiver en perspectives

Le prochain programme d'animations aura lieu en février 2022. Il sera constitué d'animations à la journée et à la carte et d'un séjour aux sports d'hiver.

Retrouvez toutes les actualités sur les activités de l'Animation Jeunesse sur le site internet de la Communauté de communes cc-basse-zorn.fr en page d'accueil ou auprès des animateurs au 03 90 64 25 65 ou 03 90 64 25 66.

Attention, inscrivez-vous rapidement aux animations pour être sûrs d'avoir une place !



Suivez les mises à jour de l'animation jeunesse sur la page Facebook « Animation Jeunesse FDMJC de La Basse-Zorn - AJBZ »



Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ)



Installation du CIJ le 22 novembre 2021

Le quotidien du Conseil Intercommunal des Jeunes a été bousculé depuis le printemps dernier, et pour cause, la COVID n'a pas permis la continuité des actions et des rencontres régulières.

Néanmoins, et malgré une fin de mandat en demi-teinte, le **CIJ a été renouvelé** une troisième fois et une **vingtaine de jeunes ont été élus pour deux ans**.

Au mois de novembre dernier, les jeunes conseillers, les élus adultes de la commission jeunesse communautaire et les animateurs de l'AJBZ ont participé à un **weekend d'intégration à Niederbronn-les-Bains**. L'**installation officielle** a suivi le 22 novembre dans la foulée.



Weekend d'intégration du 12 au 14 novembre 2021

Bienvenue aux nouveaux conseillers : Louis ARENAS ALFARO KREBS (Weitbruch), Rose BLOCH (Weyersheim), Noa DIETRICH (Hoerd), Théa EHRET (Gries), Louise ERBRECH (Weyersheim), Yanis FARDEAU (Bietlenheim), Yolaine HOUSSIN (Hoerd), Naëlle JUNG (Weyersheim), Dounia LAGRANGE (Hoerd), Rafaël LOEB (Weitbruch), Alicia MISCHLER (Hoerd), Lucie NOBLET (Hoerd), Mathilde OBRINGER (Hoerd), Emilien OBRINGER (Hoerd), Remy SAAL (Geudertheim), Antoine SCHILLING (Gries), Sophie SCHNEIDER (Weitbruch), Quentin STUTZMANN (Kurtzenhouse) et Léo VOGT (Weyersheim).

D'ores et déjà, bon nombre de projets sont à l'étude et notamment l'inauguration officielle du dernier projet de l'ancienne mandature : le local Jeunes de Gries !





Une école de musique intercommunale dès septembre 2022 !

À ce jour environ 260 élèves bénéficient d'un enseignement musical sur le territoire qui est dispensé par une trentaine de professeurs répartis sur les différentes communes de la Basse-Zorn, au travers des écoles municipales de Hoerd, Geudertheim et Gries et de l'école associative de Weyersheim.



La Communauté de communes a pris position cet automne pour la création d'une école de musique intercommunale à compter de la rentrée de 2022.

Les objectifs visés sont :

- ▶ de dispenser un enseignement de qualité en direction de tous les publics,
- ▶ de décentraliser l'enseignement vers les élèves,
- ▶ d'uniformiser les tarifs,
- ▶ d'être un centre de ressources pour les collectivités,
- ▶ de favoriser la sauvegarde et la pratique musicale amateur d'ensemble.

La mutualisation des moyens et la création d'une dynamique structurante permettront d'augmenter l'offre culturelle et les services à destination, non seulement des jeunes, mais également d'autres publics (seniors, personnes empêchées, etc.). La volonté de la Communauté de communes est également de proposer un cadre d'emploi plus pérenne aux professeurs afin de soutenir leur travail et offrir un cadre serein à chacun, tout en développant et diversifiant la pratique des instruments.

Les bénéfices attendus sont en adéquation avec les orientations du projet de territoire et permettront d'accentuer l'attractivité de la Basse-Zorn, de stimuler les liens, de créer une dynamique d'adhésion et d'être un vivier pour nos harmonies. Après plusieurs **concertations avec les acteurs locaux** et différentes rencontres avec des structures analogues en Alsace pour construire le projet, la Communauté de communes et les communes membres se sont prononcées favorablement à un transfert de **la compétence « École de musique »** des communes vers l'intercommunalité. Celui-ci sera effectif au 1^{er} septembre 2022 pour pouvoir **accueillir les premiers élèves à la rentrée, le 19 septembre 2022**. D'ores et déjà, la Communauté de communes vous donne rendez-vous en **juin 2022 pour les inscriptions !**



Plus d'informations à venir
sur le site internet de la Basse-Zorn :
cc-basse-zorn.fr

Groupes folkloriques de la Basse-Zorn

D'Schwalmle de Gries-Kurtzenhouse

Le groupe folklorique le d'Schwalmle de Gries-Kurtzenhouse recrute des enfants entre 3 et 10 ans pour dynamiser et pérenniser les activités envers la jeunesse.

Les enfants pourront y apprendre les danses et chorégraphies traditionnelles ainsi que des chants en alsacien !

Les entrainements se déroulent les mardis soirs de 18h30 à 19h30. L'ensemble des enfants âgés de 3 à 10 ans est encadré par 2 danseuses du groupe des adultes.



Contact : Sabrina MARTEAU
06 45 44 82 88
sab.muller@wanadoo.fr



Le groupe folklorique de Geudertheim

La musique paysanne et le groupe folklorique (une trentaine de membres) assurent une douzaine de prestations par an, dans la commune, en Alsace, parfois à l'étranger. Leur participation au festival international de tourisme de Shanghai en septembre 2012 restera encore longtemps dans les mémoires.

Adultes ou enfants, vous souhaitez perpétuer les traditions musicales et folkloriques ? Alors rejoignez une des sections (répétition de musique le lundi soir, de folklore le mardi soir) !



Contact : Yves OHLMANN
06 76 38 13 50



De nouvelles balades nature pour l'année 2022

2022 kenne-n-ìhr ìn de Nàtür ùf neji Waj bùmmle



Un nouveau programme vous est proposé pour 2022, n'hésitez pas à le consulter ou le télécharger depuis notre site internet.

's neje Progràm gíbt's schùn!
Ìhr kenne's zegàr ùf ùnserer Websit herùnterlàde.



Immersion en alsacien pour les jeunes de la Basse-Zorn

Les semaines d'immersion en alsacien connaissent de francs succès et la Communauté de communes a à cœur de continuer cette action à raison d'une édition par semestre.

La session d'octobre 2021 a accueilli **24 participants** et s'est achevée par un très joli spectacle sur le thème des « pirates et sorcières ». Les familles étaient au rendez-vous pour cette représentation des enfants. Entre chansons, histoires, batailles au sabre et recherche du trésor... les enfants ont largement conquis leur public. Tous ont été émus et ravis de cette semaine durant laquelle ils ont pris beaucoup de plaisir.

La **prochaine semaine se tiendra en février 2022**, sous condition que la situation sanitaire le permette et, dans le respect des règles gouvernementales. Les informations et les modalités seront communiquées dès qu'elles seront établies.



Pour tous renseignements sur le développement de la langue culturelle régionale, merci de contacter Marie-France DUFILS au 06 48 14 49 68

Tarte à la crème / Rahmküechle

Pour un moule à tarte d'environ 26 cm de diamètre

Pâte

- ▶ 250 g de farine
- ▶ 125 g de beurre
- ▶ 1 œuf
- ▶ 1 pincée de sel fin
- ▶ 40 g de sucre
- ▶ ½ sachet de levure chimique
- ▶ 2,5 cl d'eau ou de lait

Garniture

- ▶ 2 œufs entiers + 1 jaune
- ▶ ¼ litre de crème fraîche
- ▶ 125 g de sucre
- ▶ 1 sachet de sucre vanillé

Préparation

Versez la farine dans une terrine. Ajoutez le beurre coupé en petits morceaux et mélangez-le rapidement du bout des doigts. Ajoutez l'œuf, le sel, le sucre et la levure chimique. Pétrissez rapidement puis ajouter progressivement l'eau. Roulez cette pâte en boule et laissez-la reposer au frais 1h. Etalez la pâte sur 5 mm d'épaisseur et garnissez-en le moule préalablement beurré.

Préparez la garniture à l'aide d'un fouet, mélangez les œufs avec les sucres. Ajoutez la crème fraîche. Versez le mélange sur la pâte. Enfourez dans un four chauffé à 180°-210° (thermostat 6-7) et faites cuire pendant 35 à 40 mn. Démoulez et laissez refroidir.



Fer e Küecheform mit 26 cm Dürichmasser, brücht m'r :

Fer de Tëig

- ▶ 250 gr Mahl
- ▶ 125 gr Bütter
- ▶ 1 Ëi
- ▶ 1 Prisel Sàlz
- ▶ 40 gr Zücker
- ▶ E Hälbspackele Bäckpülver
- ▶ 2,5 cl Wässer oder Millich

Fer d'Fillùng

- ▶ 2 gànzi Eier + 1 Èigal
- ▶ ¼ Litter frischer Rahm
- ▶ 25 gr Zücker
- ▶ Packel Vanillzücker

Wie wùrd's gemàcht?

's Mahl ìn e Schissel gann. De Bütter ìn Stickle schniide ùn ne schnall mit de Fingerspitze drunter mische. 's Ëi, 's Sàlz, de Zücker ùn 's Bäckpülver dezü màche. Guet kneete ùn 's Wässer schrittwiis dezü schitte. E scheener Bolle ùssem Tëig màche ùn e Stünd ìm Frische rüehje lon. De Tëig dann 5 mm dick ùsswàle, d'Küecheform mit Bütter inschmiere ùn se mitem Tëig fille.

D'Fillùng miteme Schnebase rìsche: zeerscht d'Èier ùn de Zücker vermische. Dann de frische Rahm dezü gann. D'Fillùng ùf de Tëig schitte. De Offe ùf 180-210 Gràd (Thermostat 6-7) vorhëize ùn de Küechle niin schiewe. 35 bis 40 Minüte bàche lon. Entforme ùn kàlt lon ware.



Les prochaines expositions à la Maison des Services

Maryse KRILOFF

Exposition de janvier à mars 2022

Originaire du Sud-Ouest, Maryse KRILOFF vit actuellement à Haguenau. Elle peint depuis peu, mais a été imprégnée par la peinture depuis l'enfance. Cet héritage familial qui a longtemps mûri en elle lui a permis d'aboutir ses projets artistiques spontanément et avec maestria dès les premières œuvres.

Son premier réflexe fut de laisser libre court à ses pensées. L'huile, l'acrylique et les techniques mixtes, tout lui parle, elle ne se met aucune barrière dans sa quête d'expression. L'artiste ne compte pas pour autant se reposer sur cette réussite « facile », elle est consciente que créer ne va pas sans chercher, travailler, pousser les limites.

Maryse KRILOFF happe le spectateur par la générosité communicative dont elle imprègne ses œuvres.

Facebook : artoile.maryse



Roger HENTZIEN

Exposition d'avril à juillet 2022

Roger HENTZIEN, artiste amateur, est un habitué des lieux. Il a exposé plusieurs de ses collections à la Maison des Services en 2016, 2018, et 2020.

Pour cette nouvelle venue, quelques changements sont attendus sur les sujets de création, un renouveau est à prévoir.

Ce qui demeure, c'est son engouement pour l'art et son soutien à la jeune génération. Il a invité pour l'occasion Etienne ULRICH dont les dessins se caractérisent par des enchevêtrements de personnages qui communiquent et travaillent entre eux, des créations empreintes de joie et d'expressions diverses et variées.



**Toutes nos expositions sont visibles
à la Maison des services,**

34 rue de la Wantzenau à Hoerd, de 8h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi.



LA BASSE-ZORN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Retrouvez l'actualité de votre territoire en temps réel
Bietlenheim Infos | Geudertheim Infos | Gries Infos | Hoerd Infos | Kurtzenhouse Infos | Weitbruch Infos | Weyersheim Infos

Flasher ce code



**GRATUIT ET 100% ANONYME,
ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !**